



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

Rencontre d'information avec les producteurs commerciaux

19 avril 2023



Canada

Classification des élevages de volaille



Volaille commerciale

- Poulets et dindes élevés dans le cadre du système canadien de gestion de l'offre (quota) pour la production ou la vente de leurs produits, ou pour la reproduction à ces fins; **ou**
- Oiseaux élevés en dehors du système de quotas, dans un lieu comptant 300 oiseaux ou plus pour la production ou la vente de leurs produits, ou pour la reproduction à ces fins.

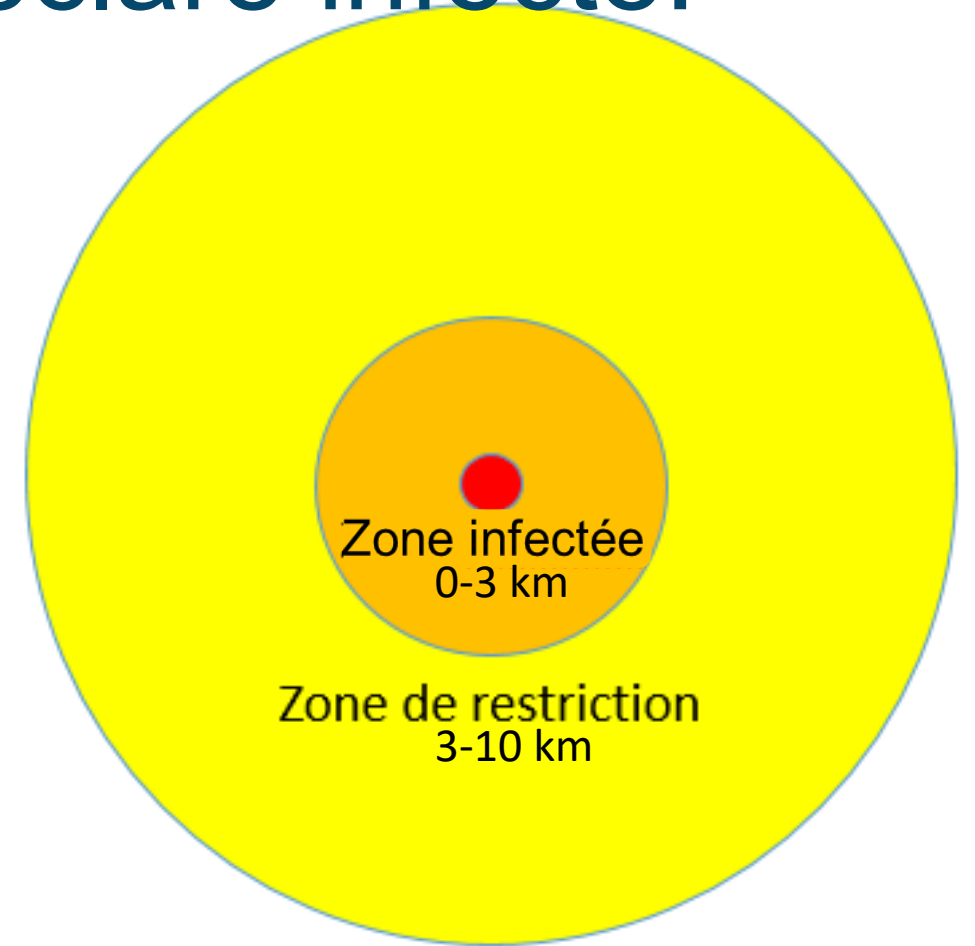
Volaille non commerciale

- Oiseaux élevés en petits troupeaux comptant moins de 300 oiseaux pour la production ou la vente de leurs produits localement pour des ventes limitées, ou pour la reproduction à ces fins.

Référence: Plan spécifiquement lié aux risques – Influenza aviaire, Chapitre 3

Lorsqu'un lieu est déclaré infecté:

Une zone de contrôle primaire est déclarée par le Ministre autour de ce lieu.



Avant que la surveillance des éclosions soit terminée

Zone de contrôle primaire

Exigences de permis

En vertu de l'article 27(3) de la *Loi sur la santé des animaux*:

Il est interdit, sauf en conformité avec un permis délivré par le ministre, de sortir de la zone de contrôle primaire tout animal ou toute chose désignés, de les y introduire ou de les y déplacer.

Zone de contrôle primaire

Ordonnance de désignation

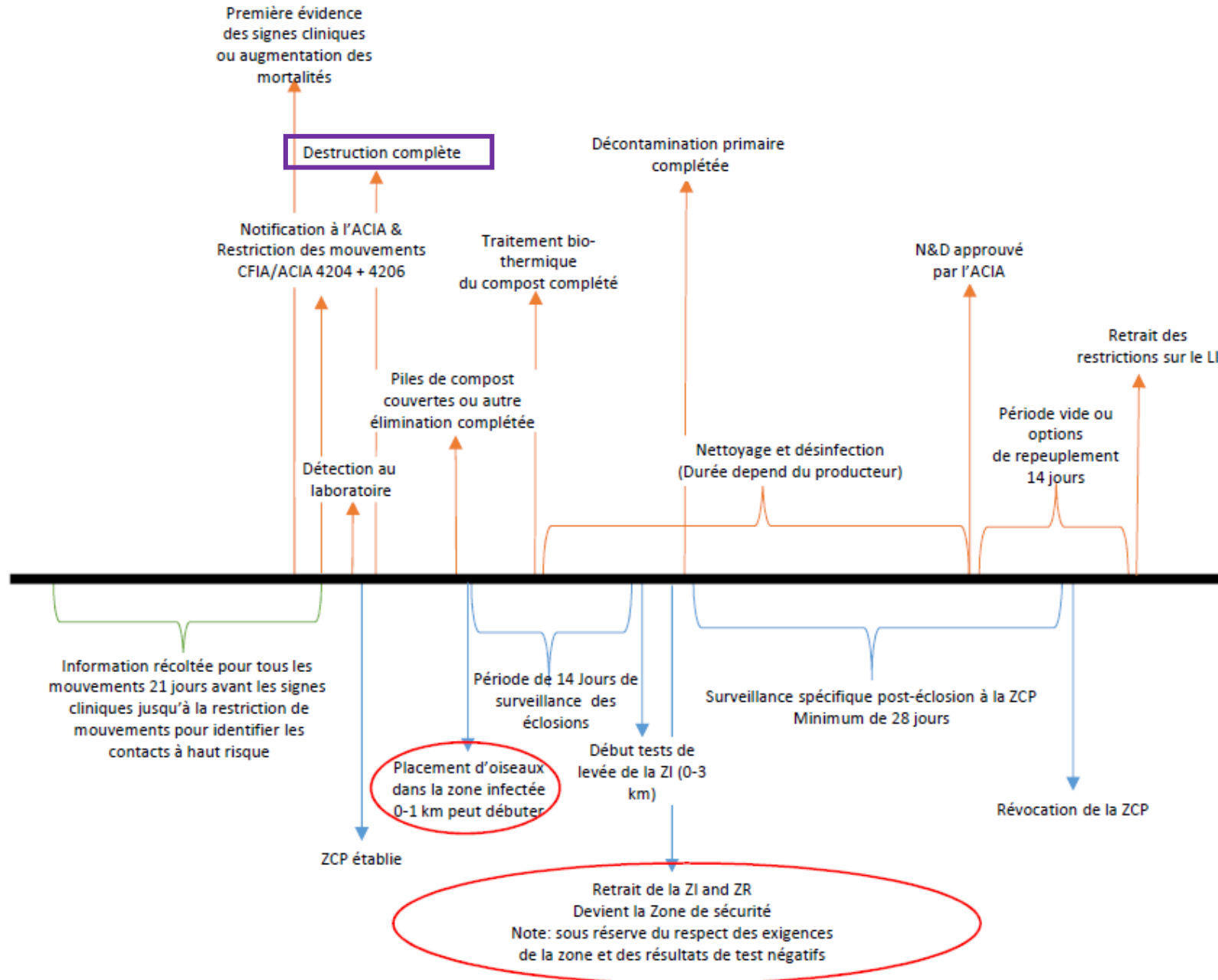
Volaille commerciale ou non commerciale. Ceci inclut les volailles d'un jour et les oeufs d'incubation, oeufs et autres produits ou sous-produits de ces oiseaux en captivité et les choses qui ont été exposées à ces oiseaux.

ET

Autres oiseaux en captivité (comprennent les oiseaux élevés en captivité pour les courses, les expositions, les collections zoologiques, les compétitions, les animaux de compagnie) si les déplacements peuvent donner lieu à un contact avec de la volaille commerciale ou non commerciale ou leurs installations. Ceci inclut les œufs, autres produits ou sous-produits d'autres oiseaux en captivité, et les choses qui ont été exposées à ces oiseaux.

Chronologie d'une ZCP Commerciale

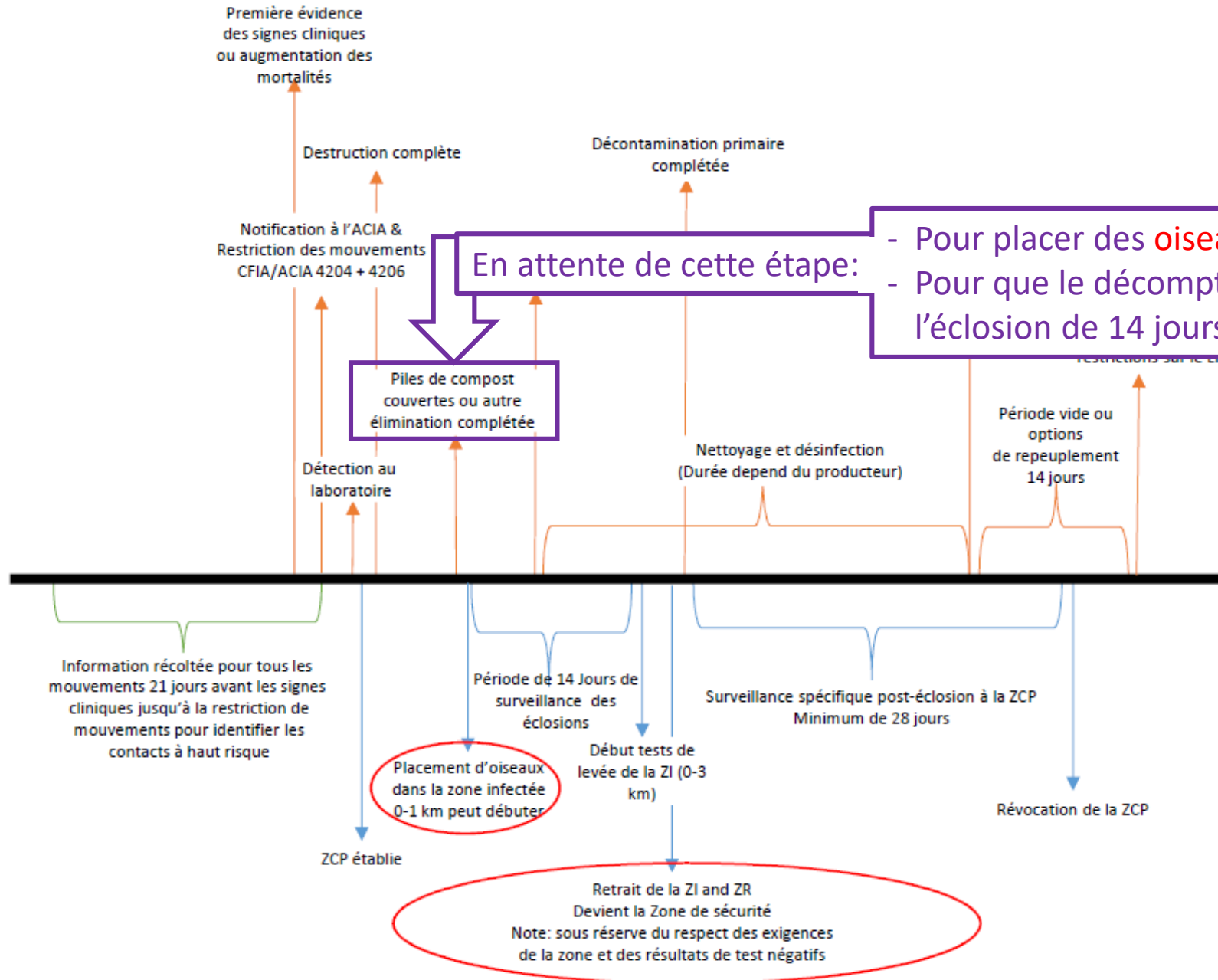
Sur le site infecté



Dans la ZCP

Chronologie d'une ZCP Commerciale

Sur le site infecté



Dans la ZCP

Qu'est-ce que la
surveillance des
éclosions?

Exigences de surveillance des éclosions pour la levée de zone d'une **ZCP commerciale**

Activités de surveillance*	Exigences de surveillance des éclosions pour la levée de zone d'une ZCP commerciale				Critères pour la levée de la ZI et ZR
	Zone infectée			Zone de restriction (commerciales et non-commerciales)	
	Opérations commerciales		Opérations non-commerciales		
	Galliformes	Ansériformes			
Enquêtes sur les oiseaux malades	✓ Aussitôt détectée	✓ Aussitôt détectée	✓ Aussitôt détectée	✓ Aussitôt détectée	TOUTES les exigences de surveillance des éclosions sont respectées, et lorsqu'applicable, épreuves complétées avec résultats NÉGATIFS
Épreuves de référence (baseline)**	✓ Un seul événement SOM	✓ Un seul événement SOM, OU ✓ S'il n'y a pas d'oiseaux morts, prélevez 60 oiseaux vivants par bâtiment (écouvillons OP et CL). <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si possible, ciblez les oiseaux malades ou moribonds. 	N/A	N/A	
SOM***	✓ Événement SOM 2x/semaine ****	✓ Événement SOM 2x/semaine ****	N/A	N/A	
Épreuves de levée de la zone *****	✓ Un seul événement SOM	✓ Un seul événement SOM, OU ✓ S'il n'y a pas d'oiseaux morts, prélevez 60 oiseaux vivants par bâtiment (écouvillons OP et CL). <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si possible, ciblez les oiseaux malades ou moribonds. 	N/A	N/A	

*Prélever 1 écouvillon OP et 1 écouvillon CL sur chaque oiseau échantillonné. Regroupez 10 écouvillons OP par tube milieu de transport universel (UTM) et regroupez 10 écouvillons CL dans un tube de milieu de transport universel (UTM) distinct.

**Doit commencer dès l'identification des fermes dans la zone et doit être menée pendant au moins 14 jours après que le risque de propagation du virus à partir de la ferme infectée soit considéré comme négligeable (par exemple, les andains de compost sont construits et recouverts ou l'élimination (carcasses, fumier/litière) par d'autres méthodes est terminée).

***L'échantillonnage doit avoir lieu après un test de référence sur les lieux et doit être effectué pendant au moins 14 jours après que le risque de propagation du virus dans l'air à partir de la période d'enquête est considéré comme négligeable (c'est-à-dire que l'étape de recouvrement de la période d'enquête est atteinte).

****Il doit y avoir un intervalle d'au moins 2 jours entre les échantillonnages.

*****Le prélèvement doit avoir lieu le 15e jour ou après.

Voir la diapositive 35 pour une chronologie des activités de surveillance des éclosions

Exigences de surveillance des éclosions pour la levée de zone d'une **ZCP NON-Commerciale**

Activités de surveillance	Exigences de surveillance de l'éclosion pour la levée d'une ZCP NON-Commerciale			Critères pour la levée des zones infectées et de restriction
	Zone infectée		Zone de restriction (commerciale et non-commerciale)	
	Exploitations commerciales	Exploitations non-commerciales		
Enquêtes sur les oiseaux malades	✓ Aussitôt détecté	✓ Aussitôt détecté	✓ Aussitôt détecté	✓ TOUTES les exigences de surveillance des éclosions sont respectées, et lorsqu'applicable, épreuves complétées avec résultats NÉGATIFS

Instructions pour la **Surveillance des oiseaux morts (SOM)**

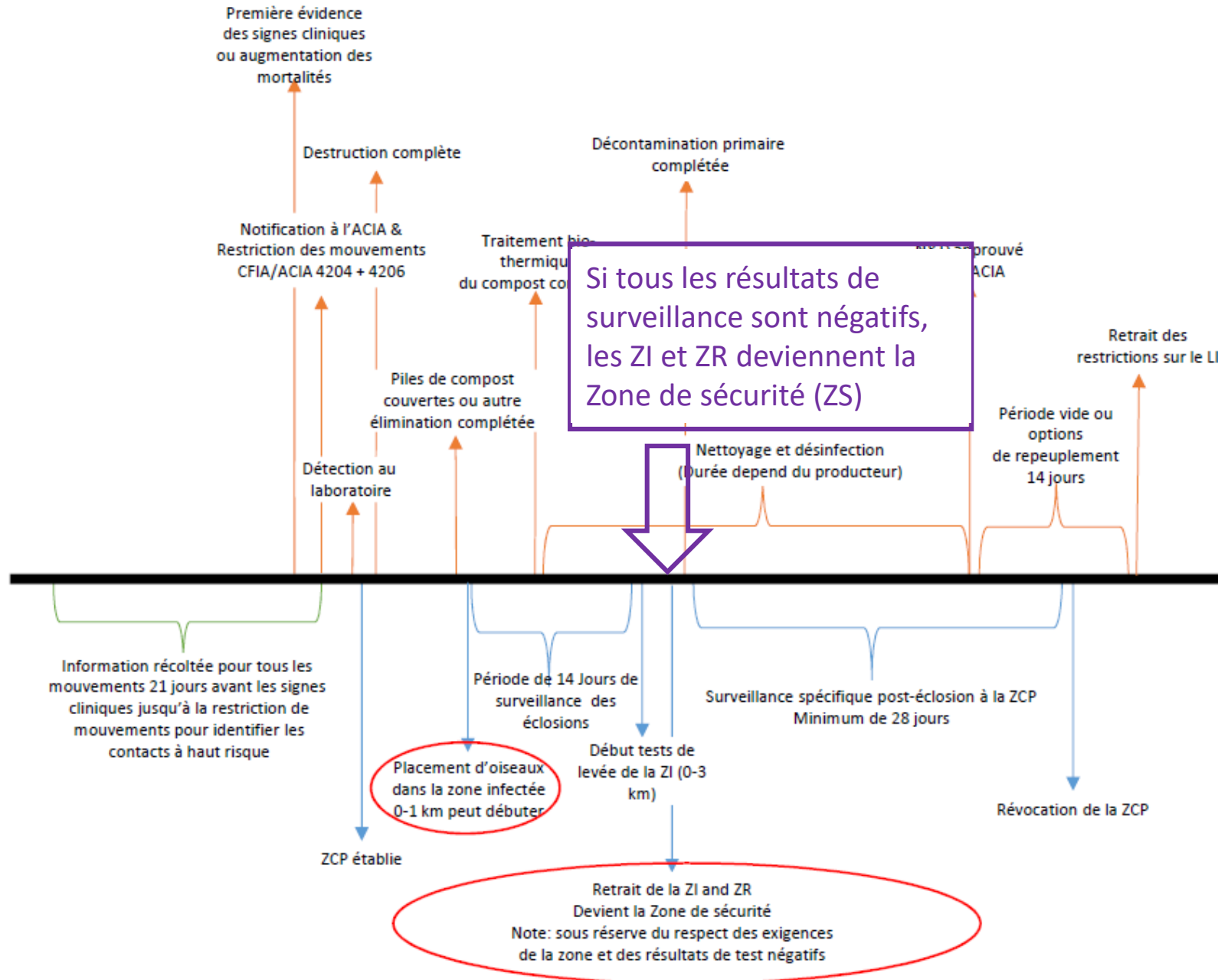
Collecte d'oiseaux morts par le producteur

- ✓ Collectez tous les oiseaux morts/moribonds, jusqu'à un maximum de 10 oiseaux bâtiment, avant la visite de l'ACIA pour le prélèvement.
- ✓ Réfrigérez les oiseaux si possible.
- ✓ Étiquetez chaque sac avec la date de la collection d'oiseaux morts.
- ✓ Placer le sac dans le bac pour oiseaux morts après la collecte quotidienne.

*Si la mortalité est faible, ramasser les oiseaux morts tous les jours jusqu'à concurrence de 10 oiseaux par bâtiment.

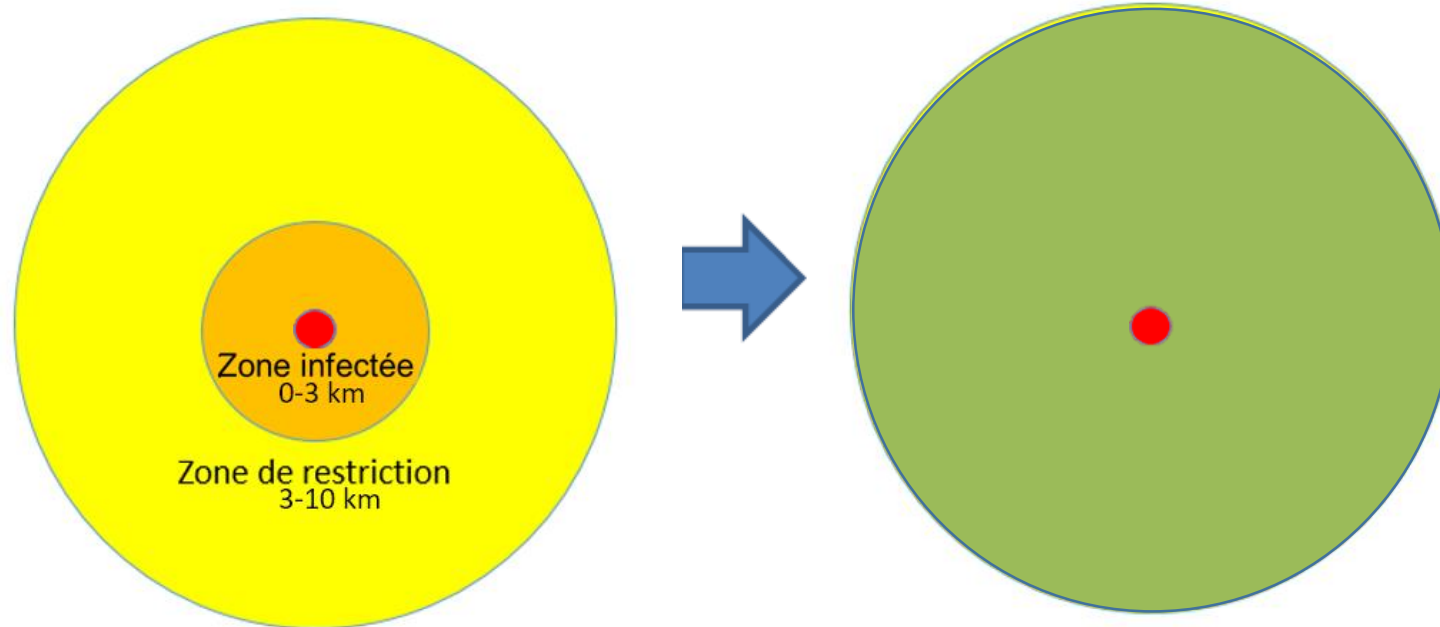
Chronologie d'une ZCP Commerciale

Sur le site infecté



Dans la ZCP

Progression des zones pour une ZCP commerciale

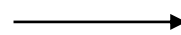


Avant la fin de la surveillance des éclosions et des tests de levée de la zone infectée

Exigences spécifiques et générales en matière de permis

Une fois la surveillance des éclosions et les tests de levée de la zone infectée terminés

Signale de début des permis généraux pour tous (traçables)



Chronologie d'une ZCP Commerciale

Lorsque le nettoyage à sec est approuvé sur les lieux infectés, la surveillance post-éclosion de 28 jours débute

Décontamination primaire complétée

Première évidence des signes cliniques ou augmentation des mortalités

Destruction complète

Notification à l'ACIA & Restriction des mouvements CFIA/ACIA 4204 + 4206

Traitement bio-thermique du compost complété

N&D approuvé par l'ACIA

Retrait des restrictions sur le LI

Piles de compost couvertes ou autre élimination complétée

Nettoyage et désinfection (Durée depend du producteur)

Période vide ou options de repeuplement 14 jours

Détection au laboratoire

Information récoltée pour tous les mouvements 21 jours avant les signes cliniques jusqu'à la restriction de mouvements pour identifier les contacts à haut risque

Période de 14 Jours de surveillance des éclosions

Surveillance spécifique post-éclosion à la ZCP Minimum de 28 jours

Placement d'oiseaux dans la zone infectée 0-1 km peut débiter

Début tests de levée de la ZI (0-3 km)

Révocation de la ZCP

ZCP établie

Retrait de la ZI and ZR
Deviens la Zone de sécurité
Note: sous réserve du respect des exigences de la zone et des résultats de test négatifs

Sur le site infecté

Dans la ZCP

Qu'est-ce que la
surveillance
post-éclosion?

Exigences de surveillance post éclosion spécifique à une ZCP pour la révocation d'une ZCP commerciale ou non-commerciale

Activités de surveillance*	Exigences de surveillance post éclosion spécifique à une ZCP pour la révocation d'une ZCP commerciale ou non-commerciale						Critères pour la révocation de la ZCP
	Exploitations commerciales					Exploitations non-commerciales	
	Ayant des Galliformes seulement**	Ayant des Ansériformes (+/- Galliformes)					
		Ansériformes			Galliformes sur un lieu où se trouvent également des ansériformes		
		# d'Ansériformes sur le lieu					
≤60		>60 mais ≤300	>300				
Enquête oiseaux malades	✓ Aussitôt détecté	✓ Aussitôt détecté	✓ Aussitôt détecté	✓ Aussitôt détecté	✓ Aussitôt détecté	✓ Aussitôt détecté	✓ TOUTES les exigences de surveillance post éclosion pour la révocation de la ZCP sont respectées, et lorsqu'applicable, épreuves complétées avec résultats NÉGATIFS
SOM	✓ Minimum 10 oiseaux/lieu***	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Une seule visite à la ferme avec collecte d'échantillons	✓ Écouvillons OP & CL**** d'un minimum de 10 oiseaux/lieu	✓ Écouvillons OP & CL **** de tous les ansériformes dans les 48 heures précédant la révocation de la PCZ	✓ Écouvillons OP & CL**** d'au moins 60 oiseaux provenant de la population totale d'ansériformes dans les 48 heures précédant la révocation de la ZCP	✓ Écouvillons OP & CL**** d'un min. de 60 ansériformes/bâtiment dans les 48 heures précédant la révocation de la PCZ	✓ Écouvillons OP & CL **** d'un minimum de 10 galliformes/lieu dans les 48 heures précédant la révocation de la PCZ	N/A	

*Les activités de surveillance sont appliquées pendant une durée de 28 jours.

**Pour les exploitations ayant seulement des galliformes, la surveillance peut se faire en effectuant un SOM ou une seule visite à la ferme, à tout moment pendant la période de 28 jours. Un nombre minimum d'exploitations avicoles commerciales sont sélectionnées de manière aléatoire pour l'échantillonnage basé sur le nombre total d'exploitations commerciales situées dans la ZCP.

*** Ceci peut être réalisé au cours d'un seul évènement de SOM ou au cours de plusieurs évènements de SOM.

**** Prélevez 1 écouvillon OP et 1 écouvillon CL sur chaque oiseau échantillonné. Regroupez 10 écouvillons OP par tube de milieu de transport universel (UTM) et regroupez 10 écouvillons CL dans un tube de milieu de transport universel (UTM) distinct.

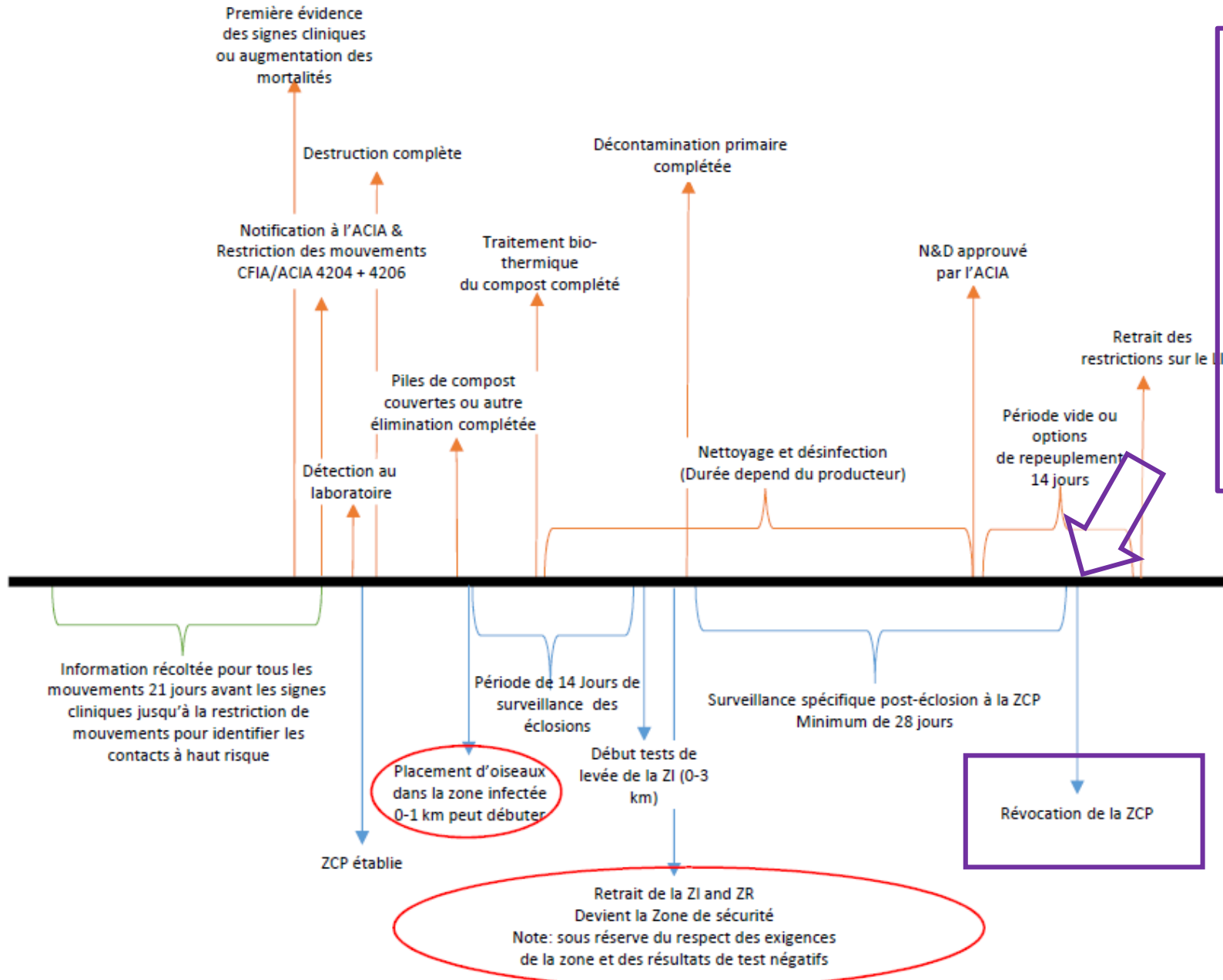
****Nombre minimum d'exploitations avicoles commerciales à sélectionner de manière aléatoire pour l'échantillonnage**

(dans le cadre des activités de surveillance post-éclosion d'une ZCP donnée)

Nombre d'exploitations avicoles commerciales dans la ZCP	Nombre minimum d'exploitations avicoles commerciales (ayant des galliformes seulement) à sélectionner de manière aléatoire pour l'échantillonnage
1-45	Toutes
46-50	45
51-60	51
61-75	58
76-100	66
101-125	72
126-150	77
151-200	82
>200	83

Chronologie d'une ZCP Commerciale

Sur le site infecté



Dans la ZCP

Lorsque tous les résultats de la surveillance post-éclosion sont négatifs et qu'aucun autre lieu n'a été déclaré infecté, la ZCP est révoquée. Il n'y a plus d'exigence de surveillance ou de permis.

Où trouver de l'information pour les permis?

▼ Québec

Pour obtenir de l'aide sur les permis et les autorisations de contrôle des mouvements dans les zones de contrôle primaire (ZCP), les producteurs commerciaux doivent appeler leur office de commercialisation (association, fédération, regroupement), selon la liste ci-dessous.

- Les Éleveurs de volailles du Québec : 514-556-1679
- La Fédération des producteurs d'œufs du Québec : 1-800-665-6383
- Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec : 819-469-6704
- L'Association québécoise des industries animales et céréalières (AQINAC) et Les Couvoiriers du Québec : 450-799-2440
- Au besoin, votre association s'informe auprès de l'EQCMA qui s'informe à son tour auprès de l'ACIA si nécessaire
- Site web de l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments (ACIA):
 - [Réponse aux détections d'influenza aviaire hautement pathogène \(H5N1\) au Canada 2021 à 2022 - Agence canadienne d'inspection des aliments](#)
 - Section des permis

Cette politique ne s'applique pas aux restrictions et aux autorisations de déplacements relatives à un lieu infecté par l'influenza aviaire ni à un lieu de contact à haut risque associé à un lieu infecté.

Important : L'ACIA peut modifier les types de permis ou les exigences aux déplacements en tout temps pendant l'écllosion d'influenza aviaire, sans préavis. Il incombe à la personne qui planifie le déplacement de volaille, de produits de volaille et d'objets d'obtenir les exigences de déplacement les plus récentes avant de déplacer les marchandises contrôlées.

Types de permis

- 2 types de permis : permis général et permis spécifique
- Le type de permis requis selon:
 - Les zones concernées par le déplacement
 - Ce qui est déplacé
 - le déplacement et les exigences sont disponibles sur le site internet de l'ACIA à l'aide d'un outil interactif:
 - [Influenza aviaire – permis et conditions nécessaires au contrôle des déplacements - Agence canadienne d'inspection des aliments \(canada.ca\)](#)
 - Téléchargement du permis spécifique

Comparaison entre les permis

PERMIS GÉNÉRAL

- C'est un **formulaire rempli et soumis en ligne** puis **imprimé par l'utilisateur, sans passer par l'ACIA**
- Il faut **suivre** toutes les **exigences de biosécurité** qui y figurent
- La personne qui effectue le déplacement doit **l'avoir en sa possession** en tout temps

PERMIS SPÉCIFIQUE

- Une **demande de permis** est soumise à l'ACIA qui **émet un permis**
- Il faut **remplir** toutes les **exigences de surveillance ou, le cas échéant, de tests** qui y figurent, **en plus des exigences de biosécurité**
- La personne qui effectue le déplacement doit **l'avoir en sa possession** en tout temps



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

Pour signaler la présence d'oiseaux malades Appelez l'ACIA au 450-768-6763

Merci de votre collaboration!



Canada